



Service RH

Description de fonction

1. Identification de la fonction

Dénomination de la fonction : ASSISTANT SOCIAL ECOLES FR H/F

Niveau : B

Service : Ecoles communales

Département : DEPARTEMENT ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE, SPORTS ET JEUNESSE

Date de création :

Rôle prédominant : Chef de projet

2. Raison d'être de la fonction

L'assistant social a une mission d'aide et de soutien. Il veillera donc à l'accrochage scolaire des élèves en tentant de renforcer le lien famille/école.

3. Finalités

1. En tant que **gestionnaire de la lutte contre l'absentéisme**

Exemples de tâches:

- Informations aux responsables parentaux des textes légaux en vigueur
- Relais des situations problématiques aux services compétents

<p>2. En tant que Orientation et/ ou suivi dans le cadre de démarches sociales spécifiques Afin de <u>Exemples de tâches:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche et informations de l'existence de services adéquats dans le cadre de demandes sociales précises (types : allocations familiales, C.P.A.S[4], ...) • Impulsion de suivi auprès des services compétents en fonction de besoins ciblés (logopédique, médical, ...)
<p>3. En tant que Participation aux réunions liées à la vie et à la réussite scolaire des élèves Afin de <u>Exemples de tâches:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Délibérations de fin juin pour l'obtention du C.E.B.[5] • Réunions des parents • Conseils de classe • Réunion multidisciplinaire dans le cadre du suivi des élèves de 3ème maternelle • Réunion en matière d'exclusion d'élève
<p>4. En tant que gestionnaire administratif exécuter la gestion administrative relative aux dossiers sociaux <u>Exemples de tâches :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Facturation diverse au C.P.A.S, S.A.J[6], S.P.J[7],... en collaboration avec le secrétariat • Tenue et mise à jour de dossiers divers
<p>5. En tant que Soutien aux différents projets scolaires existants <u>Exemples de tâches :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • D.A.S.[8] • Projets relatifs aux parents (menés par des associations tels que planning familial, Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente,...) • Projets relatifs aux équipes-mobiles • Projets santé • Sorties scolaires • Classes de dépaysement
<p>6. En tant que Soutien lors de la procédure d'inscriptions d'élèves <u>Exemples de tâches :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation éventuelle aux inscriptions en tant que personne sociale-ressource • Dépistage de situations susceptibles d'être problématiques (familles en situations irrégulières sur le territoire, enfants placés, ...)
<p>7. En tant que collaborateur participer à la vie de l'école hors temps scolaires <u>Exemples de tâches:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fancy-fair • Conseil de participation • Coup de Pouce

4. Positionnement	
La fonction est dirigée par :	Sous l'autorité de l'organisation hiérarchique résultant de l'organigramme
La fonction assure la direction d'un groupe de :	<p>Nombre total de collaborateurs et leur niveau sur lesquels est assurée une direction hiérarchique ou fonctionnelle:</p> <p><input type="checkbox"/> la fonction n'assure pas de direction</p>

5. Profil de compétences

- Diplôme de baccalauréat (enseignement supérieur de type court) d'assistant social
- capacité d'identification des besoins, d'analyse, et de résolution des problèmes
- capacité de prise de distance par rapport aux situations
- Capacité de gérer ses dossiers avec autonomie, tout en informant la hiérarchie correctement et à temps
- Diplomatie et discrétion dans le respect de la déontologie du travailleur social.
- Empathie
- Connaître et respecter, dans l'exercice de la fonction, l'obligation de confidentialité des données à traiter et, de manière générale, connaître et respecter les réglementations en matière de protection des données à caractère personnel

La loi de continuité et de régularité

« Le service public doit fonctionner de manière continue et régulière, sans interruption, ni suspension.

»

De par cette spécificité le contenu de cette description de fonction pourrait évoluer, subir d'éventuels changements dans l'intérêt du service et dudit principe de continuité et de régularité